défendraient le drapeau national jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Etant membre électif de cette chambre, le projet de confédération m'offre la chance d'avoir un siège à vie. Je m'en soucie peu, à vrai dire; mais tous mes commettants ont été unanimes à me féliciter de la perspective qui s'ouvre devant moi et, en votant pour le projet, je suis sûr de leur donner satisfaction. En 1856, j'ai voté pour l'adoption du principe électif dans cette chambre, mais, je l'avoue, c'était contre mes convictions et uniquement pour maintenir le gouvernement, car j'ai toujours cru que le conseil législatif devait être un corps essentiellement conservateur. Je crois qu'il doit y avoir une branche de la législature où l'on puisse examiner les questions sans trop se préoccuper des préjugés du peuple, si cela est possible; que nous devons nous mettre en dehors de cet esprit de parti politique qui domine la plupart des membres de l'autre chambre dont quelquesuns ne doivent leurs siéges qu'à la majorité d'une voix. Des membres élus de la sorte ne représentent certainement pas l'opiniou publique. Quant à moi, j'ai l'intention de voter pour ces résolutions, car il s'agit pour nous de devenir une forte confédération ou de nous en aller, chiquet à chiquet, dans l'union américaine. (Ecouter !) Je crois qu'il existe parmi nous une forte tendance à l'annexion, tendance que nous ne pouvons combattre qu'en formant une coufédération puissante. Et si nous ne prenons pas immédiatement ce parti, nous perdons une occasion qui ne se présentera jamais. Quelques hon. membres ont dit que notre dette s'augmenterait rapidement dans la confédération. Il est pénible d'avoir à le reconnaître, mais c'est malheureusement probable. Mais quelle serait notre dette si nous étions annexés aux Etats-Unis? quelles seraient nos taxes si, en outre de notre dette actuelle, nous avions à payer une part de la dette énorme de ce pays? Pour moi, persuadé que c'est l'unique occasion que nous aurons de réaliser ce projet, je croirais manquer à mon devoir en ne votant pas pour la mesure. C'est le seul moyen pratique de régler les difficultés qui affligent le pays. Depuis dix ans, pendant lesquels j'ai eu l'honneur d'être représentant du peuple, la lutte a été incessante entre le parti au pouvoir et le parti qui venuit de le perdre. A cela le pays n'a rien gagné. Si les hon, membres veulent bien juger impartialement la question et se convaincre que nous ne pouvons en changer aucun détail

sans tout compromettre, ils l'appuieront, sans hésiter, de leur vote. Si je comprends bien, les détails relatifs à la formation de nos gouvernements locaux nous seront bientôt soumis, et alors nous pourrons les examiner à loisir et les modifier si nous le jugeons convenable. (Rooutes!)

L'HON. M. REESOR—Je n'ai pas l'intention de parler longuement, mais avant qu'on ne prenne le vote, je désire attirer l'attention de la chambre sur deux ou trois points en particulier. (Crisde: question! question!)— Si je ne suis pas dans l'ordre je vais m'asseoir.

L'Hon. M. L'ORATEUR-L'hon. mon-

sieur est parfaitement à l'ordre.

L'Hon. M. REESOR—Je désire rappeler à la chambre l'opinion d'un auteur célèbre cité par mon hon. ami pour la division de Victoria (M. RYAN). Mon hon. ami a lu des passages d'un ouvrage de John STUART MILLS, auteur d'ouvrages hautement appréciés sur le gouvernement représentatif. Mon hon. ami aurait dû, à mon sens, prolonger un peu sa citation; voici ce que dit MILLS:

"Selon moi, la considération la plus puissante en fiveur des deux chambres (et ceci est important) est le mauvais effet produit sur tout changé de pouvoirs, soit individu suit assemblée, par l'idée qu'il n'a besoin de consulter que lui-même."

Cela est pariaitement vrai. Mais que demande mon hon, ami? Il veut que tout le pouvoir soit concentré dans le gouvernement général; que le gouvernement ait la faculté de nommer cette chambre, en sorte que toute l'autorité sera réunie dans un seul corps. L'écrivain qu'il a cité condamne ce principe dans les termes suivants:

"Si les ouvrages qui ont fait la réputation d'un écrivain ne traitent pas de la politique, ils ne prouvent en rien ses aptitudes à la représentation, mais si on base les choix sur le mérite d'écrits politiques les ministères successifs pourront inonder la chambre de partisans aveugles."

Voilà où nous entraînerait mon hon. ami; "il donnerait au ministère le pouvoir d'inonder la chambre de partisans aveugles."—
Il a aussi été trop loin en parlant du commerce des provinces. Il a dit que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse nous enleveraient nos manufactures, par exemple, nos grandes fabriques de chaussures. Il a ajouté que la Nouvelle-Ecosse avait du charbon et que là où il y a du charbon l'avenir des manufactures est assuré.

L'Hon. M. RYAN—Le charbon n'est pas employé dans la fabrique des chauss ures